

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Mercredi 26 mars 2025 à 18h30,
À l'école Jean XXIII

ÉTAIENT PRÉSENTS

Geneviève Bellavance, parent
Mohammed Bouhrir, parent
Mylène Ouellet, parent
Mathieu Robert, parent
Anick Roy, parent
Nicole Dion, enseignante
Nicolas Laliberté, enseignant
Joanie Mongeau, enseignante
Louise Tarte, orthopédagogue

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

ÉTAIENT ABSENTES

Véronique Labonté, parent
Mélanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde (arrivée à 6h43)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

➤ PRISE DES PRÉSENCES

➤ VÉRIFICATION DU QUORUM

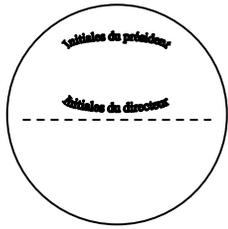
La présidente du conseil d'établissement, Geneviève Bellavance, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Anick Roy, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

CÉ # 24-25-046

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 24-25-047

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2025 ;

Il est proposé par Louise Tarte, et résolu :
QUE le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 JANVIER 2025 ;

-Point 11 : FCPQ (la direction fera les vérifications auprès de la DGA)

5. BONNES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ;

-Salon du livre 212 : Wow !
-Handball : Belle représentation de nos équipes au tournoi.
-2e année : Bateaux (construction avec parents), super !
-Intimidation : Formations pour l'école
-Bingo d'amour du 7 février

Arrivée de Josée Malenfant à 6h43

6. PAROLE AU PUBLIC ;

Pas de public

7. RÈGLES SERVICE DE GARDE 2025-2026 ;

Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu :
QUE le conseil d'établissement approuve les règles du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026.

CÉ # 24-25-048

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT ;

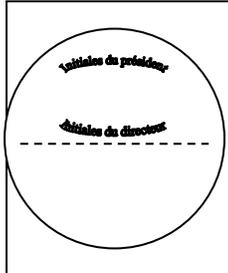
Il est proposé par Anick Roy, et résolu :
QUE le conseil d'établissement adopte, à la suite de la démarche de soutien à la réflexion proposée, et en fonction du portrait et des enjeux de l'école, l'avis quant aux critères de sélection d'une direction d'école et qu'il transmette ce document à la Direction générale.

CÉ # 24-25-049

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

-Lettre députée : 2000\$ reçu pour projet ateliers pédagogique ludique
-Lettre monsieur Drainville : 1000\$ reçu pour le paiement de l'autobus des élèves de 6^e année pour aller à Québec.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la
résolution
ou annotation

CÉ # 24-25-050

10. PRÊT DES LOCAUX (MUNICIPALITÉ) ;

Il est proposé par Josée Malenfant, et résolu :

Que le conseil d'établissement approuve le prêt du gymnase le 7 avril pour les loisirs (reprise du 17 février) et le 22 mai pour un spectacle.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. SÉCURITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE ;

Une demande du conseil d'établissement sera envoyée à la municipalité pour l'installation d'un dos d'âne sur la rue Saint-Jean pour la sécurité aux alentours de l'école.

12. COMITÉ DE PARENTS ;

-Sécurité routière : lettre au CA du CSSDHR et mise en place d'un formulaire Forms pour déclaration d'incident et enjeux de sécurité.

-Parcours qualifiants

-Calendrier scolaire 2025-2026

-Élection d'un membre au CA du CSSDHR

-Conférence

-Débat des enjeux d'assiduité des parents - Passage primaire au secondaire

-Résultats sondage en avril – Possibilité d'un mode hybride pour les rencontres du comité de parents

-Comité FCPQ : parent bénévole

-Utilisation de l'IA

-Enjeux sur le transport

-Bourse Desjardins

13. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS ;

13.1 INVITATION SOIRÉE RECONNAISSANCE DE LA MUNICIPALITÉ

La direction partage l'invitation pour le 24 avril. Les personnes intéressées doivent réserver avant le 11 avril.

14. VARIA ;

14.1 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CA

Les règles de fonctionnement ont été présentées au conseil d'établissement.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par

Louise Tarte, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 19h34.

CÉ # 24-25-051

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Geneviève Bellavance, présidente

Dominique Benoit, directrice